

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE N° FEUILLET

C.U. - PV 01451/96

01

1

ANALYSE ET REFERENCES :

***** PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE *****

- Témoin : M S épouse L

Nous soussigné : gendarme P S en résidence à
Vu les articles 59 et 290 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.
Rapportons les opérations suivantes :

P R E A M B U L E

Ce jour, trois Août mil neuf cent quatre vingt seize à quatorze heures, de service de permanence au bureau de notre unité, se présente à nous Mme M S épouse L demeurant

Suite à un article paru dans le journal " " du 03 Août 1996 intitulé " ", elle déclare avoir vu quelque chose d'étrange dans le ciel dans la soirée du 01 Août 1996. (Cf pièce N°03).

E X P O S E D E S F A I T S

Le Jeudi 01 Août 1996 aux alentours de 22 heures, Mme M S épouse L demeurant, alors qu'elle se trouve sur la terrasse de son habitation, voit un Phénomène Aérospatial Non identifié dans le ciel.

E N Q U E T E

Mme M S épouse L déclare avoir vu dans le ciel une lueur jaune avec une grande traînée blanche se déplaçant horizontalement. Cette lueur venait du vignoble situé au dessus de son habitation et se diriger vers le sud. Elle ne peut estimer l'altitude de cette lueur mais précise qu'elle est plus basse que les avions de ligne effectuant le trajet / . Cette lueur s'est subitement éteinte au dessus de la zone industrielle de sans qu'il y ait une chute ou une amorce de descente. Elle n'a distingué aucune forme simplement une lueur. Elle ne peut évaluer la taille de cette dernière. (Cf pièce N°02).

Nous avons pris attache avec la Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens de / qui nous a confirmé n'avoir eu connaissance d'aucune perturbation de quelque nature que ce soit dans le ciel au cours de la nuit du L'enquêteur

1 M. le Sous-Préfet.
1 Mr le Général Commandant la Région Aérienne
2 D.G.G.N./Défense opération/Section renseignement
1 Archives

Date de clôture
12/09/1996

Transmis le :

par

Signature

Signature et cachet

Compagnie :

Unité :

BT

C.U. - PV 01451/96

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE N° FEUILLET

01

2

01 Août 1996 au 02 Août 1996.

Par ailleurs, la Brigade de Gendarmerie de _____ a également établi une procédure pour des faits similaires sous le N° 809/96 en date du 02 Août 1996.

C L O T U R E

A ce jour, date de clôture du présent procès-verbal, aucun élément nouveau n'a permis de déterminer ni la nature, ni l'origine de ce phénomène aérospatial.

En conséquence, nous clôturons la présente procédure en l'état et la transmettons directement à Mr le Sous-Préfet à _____, ainsi qu'à Mr le Général Commandant la Région Aérienne à _____

Fait et clos à _____, le 12 Septembre 1996

L' enquêteur :

Compagnie :

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Unité :

BT

AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

02

1

C.U. - PV 01451/96

Nous soussigné : gendarme P. S , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

M S , 44 ans.

épouse L

née le à

demeurant

mariee, fonctionnaire, nationalité française.

qui déclare le trois août mil neuf cent quatre vingt seize
à quatorze heures et treize minutes:"

"""" Jeudi 01 Aout 1996 aux alentours de 22 heures, me trouvant sur la terrasse
de ma maison, j'ai constaté les faits suivants :

"""" La nuit n'était pas encore complètement tombée. J'ai vu dans mon champs de
vision qui était orienté vers , une lueur jaune avec une
grande traînée blanche se déplacer dans le ciel horizontalement venant du
vignoble situé juste au dessus du Garage en direction du Sud.

"""" Cette lueur n'était pas très haute dans le ciel mais je ne peux pas
évaluer l'altitude. Ce que je peux dire c'est qu'elle était plus basse que
l'altitude des avions de lignes qui viennent de pour se poser à l'aéroport
de

"""" Cette lueur se déplaçait rapidement. C'était plus brillant qu'une étoile
filante. C'était impossible de confondre cette lueur avec une étoile filante car
il n'y avait pas encore d'étoile dans le ciel à ce moment là. Subitement, cette
lueur s'est éteinte dans le ciel sans qu'il y ait une chute ou une amorce de
descente. Cette lueur s'est éteinte au dessus de la zone industrielle de
ou les brès qui jouxtent cette zone.

"""" Je n'ai vu qu'une simple lueur sans distinguer de forme. Le ciel était
parfaitement dégagé et il faisait beau. Cette lueur n'était accompagnée d'aucun
bruit particulier. Je ne peux estimer la taille de cette lueur.

"""" Je me présente à vos services ce jour pour signaler les faits suite à
l'article paru dans le journal de ce jour.

A le trois août mil neuf cent quatre vingt seize, à 14 heures 40.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, il y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."--

La personne entendue

L'enquêteur

Compagnie :

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Unité :

BT

AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

02

1

C.U. - PV 01451/96

Nous soussigné : gendarme P S en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à au bureau de notre unité, entendons:

M S 44 ans.

épouse L

née le A

demeurant

marlée, fonctionnaire, nationalité française.

qui déclare le trois août mil neuf cent quatre vingt seize
à quatorze heures et treize minutes:"

"" Jeudi 01 Aout 1996 aux alentours de 22 heures, me trouvant sur la terrasse
de ma maison, j'ai constaté les faits suivants :

"" La nuit n'était pas encore complètement tombée. J'ai vu dans mon champs de
vision qui était orienté vers , une lueur jaune avec une
grande traînée blanche se déplacer dans le ciel horizontalement venant du
vignoble situé juste au dessus du Garage en direction du Sud.

"" Cette lueur n'était pas très haute dans le ciel mais je ne peux pas
évaluer l'altitude. Ce que je peux dire c'est qu'elle était plus basse que
l'altitude des avions de lignes qui viennent de pour se poser à l'aéroport
de

"" Cette lueur se déplaçait rapidement. C'était plus brillant qu'une étoile
filante. C'était impossible de confondre cette lueur avec une étoile filante car
il n'y avait pas encore d'étoile dans le ciel à ce moment là. Subitement, cette
lueur s'est éteinte dans le ciel sans qu'il y ait une chute ou une amorce de
descente. Cette lueur s'est éteinte au dessus de la zone industrielle de
ou les près qui jouxtent cette zone.

"" Je n'ai vu qu'une simple lueur sans distinguer de forme. Le ciel était
parfaitement dégagé et il faisait beau. Cette lueur n'était accompagnée d'aucun
bruit particulier. Je ne peux estimer la taille de cette lueur.

"" Je me présente à vos services ce jour pour signaler les faits suite à
l'article paru dans le journal de ce jour.

A le trois août mil neuf cent quatre vingt seize, à 14 heures 40.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, il y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'enquêteur

La nuit des OVNIS

Dans la nuit de jeudi à vendredi, différentes brigades de gendarmerie ont enregistré quatre appels leur signalant « le passage d'OVNIS » dans le ciel.

L'étrange ballet a débuté à 22 h 03 dans le secteur de Landser. Un témoin dit avoir vu « une boule avec une traînée se déplaçant dans la direction sud-est/nord-ouest, un genre d'étoile filante ou de fusée de feu d'artifice, mais qui passait à l'horizontale ». Il alerte le COG à [redacted] et la brigade de l'aéroport de [redacted].

Il a été entendu hier matin par les gendarmes de [redacted]. Ces derniers ont prévenu les autorités préfectorales. A 22 h 20, un témoignage similaire est enregistré pour [redacted].

Il évoque « une boule de feu, quelque chose de jaune passant derrière la colline ». Les gendarmes de [redacted] ont enquêté le lendemain, entendu [redacted]

des gens du secteur, fait un tour en forêt, sans trouver le moindre élément. Que cherchaient-ils ? « Tout et rien. C'est particulier ».

La brigade de [redacted] a également été saisie pour un phénomène similaire à [redacted]. Les gendarmes de la brigade de [redacted] ne sont pas au courant. « On était dehors cette nuit et on n'a rien vu, à part des éclairs ». Enfin, un habitant de [redacted], dans le [redacted], a observé « une lueur, un objet rond se déplacer entre deux montagnes » au-dessus du [redacted] à 22 h 04 et en a informé le COG de [redacted]. La brigade d' [redacted] l'a entendu.

Les horaires des appels et les sens de déplacement signalés révèlent des incohérences, mais « ce genre d'événement arrive une à deux fois par an », conclut un gendarme.